



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

ÉTRANGER TITRE DE VOYAGE

Veillez fournir les originaux + photocopies des documents suivants :

- Demande de titre de voyage
- Carte de séjour recto et verso
- Livret de famille OFPRA ou acte de naissance
- Un justificatif de domicile récent (*quittance EDF, quittance de téléphone...*)
- Attestation d'hébergement avec photocopie du titre d'identité de l'hébergeant
- 2 photographies d'identité récentes et cadrées (*sur fond blanc uni, tête nue,*)
- Un timbre fiscal de 45 euros (*pour les réfugiés adultes*)
- Un timbre fiscal de 40 euros (*pour protection subsidiaire et enfants*)
- Déclaration de perte ou de vol (pour un duplicata)
- Document de circulation pour étranger mineur
- Autres : _____